

La jeunesse : information, initiative, insertion, implication

- > Comment développer la continuité éducative les acteurs de l'information et de l'insertion ?
- > L'Accueil collectif de mineurs, un espace d'initiative et d'implication pour les jeunes ?



Comment ce livret a-t-il été construit ?

18 TEMPS D'ÉCHANGE



UN ENGAGEMENT POUR UN ACCUEIL ÉDUCATIF

1. Les enfants de moins de 6 ans
2. Les enfants de 6 à 11 ans
3. Les jeunes de 11 à 14 ans
4. Les jeunes de 14 à 17 ans
5. Les enfants à besoins spécifiques

UNE NOUVELLE APPROCHE DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

1. Les activités culturelles et artistiques
2. Les activités scientifiques et techniques
3. Les activités numériques
4. Les activités citoyennes
5. Les activités environnementales
6. Les activités physiques et sportives
7. Les activités ludiques

UNE AMBITION DE CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

1. La continuité éducative et le Plan Mercredi
2. Les conditions de réussite
3. La parentalité
4. La petite enfance
5. La scolarité
6. La jeunesse

Comment mobiliser ce livret ?

Ce document, qui restitue les échanges d'un groupe de travail interprofessionnel de la Manche, vise à retracer la manière dont la question de la scolarité et son lien avec les ACM sont appréhendés à l'heure actuelle par les équipes d'animation.



Une ambition de CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

Quand on dit
INFORMATION,
on pense...

Éveil
Sens critique
Analyse
Décryptage des médias
Réseaux sociaux

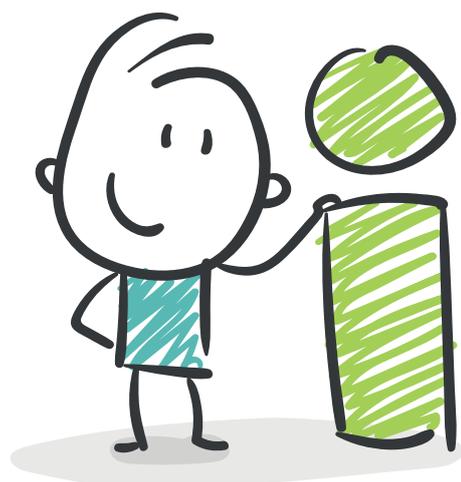
Culture
Loisirs
Orientation
Prévention
Tout et rien

Temps d'échange avec les professionnels d'un même territoire pour optimiser la communication
Relai et partage
Lien avec les EPN
Connaissance des dispositifs

Besoins
Adaptée aux besoins et attentes

Lieu défini pour trouver de l'information - Lieu d'échanges, d'information, de documentation
CRIJ, PIJ
Appropriation des « bonnes » informations
Communication traditionnelle versus réseaux sociaux

Accompagnement
Leur permettre d'être des citoyens éclairés - Sujet sensible
Comment arriver à entrer en contact avec les jeunes ?
Accessibilité de l'information : être présent dans les espaces et les temps des jeunes



Quand on dit INSERTION, on pense...

Lieu d'information
pour être orienté
selon ses besoins
Accompagnement

Vie professionnelle
Etudes
Santé
Logement

Place donnée aux jeunes
Vision de l'avenir difficile
à percevoir
Qui considère-t-on
comme jeune ?

Insertion
professionnelle
(stages / jobs)
Inclusion handicap
Place dans un groupe

Cultiver l'esprit
d'entreprendre
Démarche de projets jeune
Offrir des espaces de parole

Parcours associatifs
Par le sport, la culture,
l'accès à la vie active
Mobilité

Mais c'est aussi...



Des actions d'animation et d'accompagnement portées par des acteurs locaux pour la définition et le développement d'une politique jeunesse d'un territoire en déclinant prioritairement les axes suivants :

- **L'Information des Jeunes**
Développer l'offre d'information, d'orientation, la rendre accessible en mobilisant l'ensemble des ressources positionnées sur ces domaines.
- **L'Initiative des Jeunes**
Susciter, promouvoir et valoriser la capacité des jeunes à se projeter dans une mobilité, de prendre des initiatives et à s'engager volontairement, individuellement ou collectivement, pour une cause, une pratique ou une action qui sert l'intérêt collectif.
- **L'Implication des Jeunes**
Favoriser la participation des jeunes à la vie citoyenne, créer les conditions nécessaires pour les rendre acteurs et force de propositions au développement de leur territoire.
- **L'Insertion/inclusion des Jeunes**
Développer un projet stratégique et partenarial contribuant à l'insertion des jeunes par la mise en œuvre d'actions relevant des champs, social, culturel, sportif, professionnel, économique et de la santé.

Les conditions de réussite pour travailler avec la jeunesse

LES JEUNESSES, UNE MULTIPLICITÉ DE TRAJECTOIRE DE VIE

«Qui suis-je?», «A quoi je sers?» et «Qu'est-ce que je veux devenir?». Dans un monde qui évolue vite et où l'incertitude doit être intégrée dans les comportements, ces trois questions viennent se poser aux jeunes au sortir de l'enfance, ce passage où l'on imagine que tout est possible. Au moment de l'adolescence, la personne aura à prendre des décisions sur son avenir mais aussi et surtout à vivre les moments présents.

Les professionnels de l'animation notent qu'à cette période les parcours de vie s'affirment et se différencient. Mais malgré la demande d'autonomie dans leur quotidien personnel ou en structure collective, les jeunes ont besoin de vivre au sein d'un cadre sécurisant. L'animateur, maillon d'une chaîne éducative, a ce double rôle : créer les conditions pour que le jeune puisse s'affirmer et prendre des initiatives, tout en veillant à créer une relation de confiance qui s'établit à partir de la mise en œuvre de repères stables et bienveillants.

L'animateur, par la relation qu'il crée lors des divers moments de l'accueil de loisirs, peut être, pour certains jeunes et à des instants donnés, une personne de confiance auprès de qui échanger sur des sujets personnels. Ces moments, courants dans l'animation, doivent être anticipés par l'équipe

d'animation en clarifiant la mission éducative de l'équipe. Savoir situer la limite de son intervention professionnelle et être en capacité d'accompagner le mineur vers d'autres professionnels sont des marqueurs de confiance pour le jeune. Savoir dire « je ne suis pas le plus compétent sur ce sujet, mais je connais d'autres personnes pour en parler » est une posture responsable donnée dans une relation de confiance avec l'adolescent ou le jeune adulte.

Cela amène à être en mouvement pour développer les partenariats afin d'ouvrir l'accueil de loisirs à d'autres professionnels pour co-intervenir.

Rechercher un logement, se préparer à postuler pour des stages ou du travail, se poser des questions dans la relation à son corps ou sa sexualité, être confronté aux stupéfiants, avoir un sentiment de mal-être plus ou moins profond, subir des violences, mais aussi vouloir s'investir dans la vie locale, voyager, monter un groupe de musique ou partager son goût pour la photo,... Autant d'exemples de sujets que vivent les jeunes et qui pourront être posés aux animateurs. Face à la multiplicité des trajectoires de vie et des questionnements des jeunes, l'accueil de loisirs a nécessairement besoin de se créer des réseaux.



SE CONNAÎTRE POUR CONSTRUIRE DES REPÈRES

Que ce soit en dehors de la structure ou au sein des projets conduits par l'accueil de loisirs, intégrer un partenariat renforce la qualité des interventions auprès des jeunes tout en leur permettant de mieux identifier le rôle des structures et des personnes qui pourront être des interlocuteurs potentiels en dehors de l'accueil de loisirs.

Contrairement à la prestation d'activité, le lien avec les structures qui accompagnent à l'information, à l'orientation ou à l'insertion s'envisage dans une relation de partenariat où la confiance et la connaissance des possibilités d'intervention et de leurs limites sont des critères de réussite essentiels. A l'image des CESCO sur le champ de l'Éducation Nationale, un des axes de développement est d'envisager les espaces de dialogue possibles entre acteurs pour identifier les orientations communes

et des projets où l'on collabore.

Par ailleurs, à l'ère du numérique, l'équipe pourra être accompagnée pour identifier les sites internet pertinents afin de les relayer auprès des jeunes tout en maintenant une démarche qui favorise leur autonomie. Les espaces publics numériques sont aussi des lieux à valoriser comme des espaces ressources.

Ces réflexions partagées, ces actions communes, sont des démarches structurantes pour l'animateur pour soutenir un accompagnement individualisé d'un jeune vers d'autres professionnels. Elles permettront aussi de donner corps à la notion de continuité éducative. C'est la répétition d'un message et la continuité de celui-ci à travers la multiplicité des acteurs qui permet aux jeunes de s'appuyer sur des repères.

CRÉER LES CONDITIONS POUR S'EXERCER À L'AUTONOMIE : UN ACTE ÉDUCATIF POUR PRENDRE EN MAIN SA VIE

L'accueil collectif de mineurs est un espace propice à développer l'autonomie, l'initiative, l'implication des jeunes en favorisant l'acquisition d'aptitudes utiles à la vie quotidienne. En effet, les dix compétences psychosociales permettent aussi de préciser ce qui se joue chez le jeune à travers des objectifs plus généraux comme l'autonomie ou encore l'épanouissement.

Mettre en mots ces objectifs et pouvoir les mettre en action c'est aussi travailler sur la représentation que les professionnels ont de la réglementation et de la sécurité pour permettre le départ en autonomie. Par exemple, laisser des mineurs aller à la boulangerie chercher le pain pour le goûter tout en adaptant les objectifs au degré d'autonomie en concertation avec la famille.



Une ambition de CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

VALORISER LA CULTURE DU PROJET

S'informer, s'orienter, s'insérer demandent aux jeunes d'adopter un comportement autonome, responsable, qui se construit notamment à travers les démarches de projet. Les compétences qui permettront au jeune d'être acteur de ses choix ne s'abordent pas en accueil de loisirs qu'à la fin de l'adolescence. Il s'agit là d'une ambition globale qui se matérialise dès le plus jeune âge. Il appartient à l'organisateur d'impulser cette dynamique de projets auprès de ses équipes en évoquant la démarche de projet au quotidien et en veillant à y associer tous les animateurs, à fortiori ceux qui ne sont pas permanents sur la structure. Il s'agit de travailler en équipe et avec chacun sur le sens de l'action, sur la portée éducative des temps d'animation.

Les activités fédératrices telles que les sorties et les mini-camps sont des outils intéressants pour mobiliser les jeunes dans des démarches participatives. Permettre d'imaginer, de se mettre d'accord sur une destination en fonction des contraintes budgétaires et dans un climat de respect et d'écoute mutuelle, pouvoir présenter le projet auprès d'un prestataire lors d'une conversation

téléphonique afin d'avoir des informations sur son éventuelle intervention, s'entraîner à parler en adaptant les codes de la communication,... autant de démarches accompagnées par l'animateur qui permettront aux mineurs de renforcer ses compétences mobilisables pour s'informer, s'orienter ou s'insérer.

Démontrer aux jeunes qu'ils peuvent porter un projet à travers des actions d'autonomie encadrée, c'est aussi créer des occasions pour que le jeune puisse se dire « je peux le faire ».

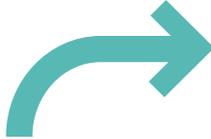
Ces expériences participeront du développement de l'estime de soi et de la conscience de soi et permettront de lever les barrières de la mobilité. Avant d'être physique, et d'aller à la rencontre d'un ailleurs, la mobilité est psychique, elle va permettre de se sentir capable d'aller à la rencontre de l'inconnu. Ainsi permettre au jeune de s'ouvrir au monde se construit surtout sur un travail de fond depuis son plus jeune âge en impulsant des dynamiques participatives d'autonomisation et de valorisation qu'à travers un aspect très concret et matériel comme la mise à disposition de scooters.

ASSOCIER LA FAMILLE

Pour permettre l'information, l'initiative, l'insertion et l'implication, le premier partenaire reste la famille. Il est souvent bénéfique de s'appuyer sur la famille lorsque l'on cherche une mobilisation du jeune sur la durée. C'est d'abord communiquer sur le projet et échanger sur les notions de mode de garde et de consommation d'activités et celles d'implication et d'engagement, de loisirs éducatifs. Il est complexe de mener un projet sur la durée

avec une participation à la carte des mineurs.

Il n'en reste pas moins que le public jeune reste un public particulièrement volatile et que l'organisateur devra veiller à adapter les horaires d'accueil de sa structure comme les modalités de participation financière. Beaucoup optent donc pour cette tranche d'âge sur une inscription avec un forfait à l'année et une participation libre des mineurs afin d'éviter toute complication financière.



DÉFINIR UN PROJET POLITIQUE ET CONSIDÉRER LE JEUNE COMME RESSOURCE DU TERRITOIRE

La définition du projet politique éducatif par des élus sensibilisés et porteurs de valeurs et d'ambitions pour la jeunesse de leur territoire va permettre de définir les moyens et d'orienter les priorités.

Cet investissement politique permettra de sortir des carcans professionnels pour laisser place à l'initiative. Il s'agit par exemple de questionner l'enjeu des régies d'avance pour répondre à la spontanéité des projets et préserver l'implication des jeunes.

C'est aussi interroger les critères pour les financements des projets : doivent-ils être indexés sur le nombre de jeunes alors que l'on travaille mieux l'autonomie et la responsabilisation en petits groupes ?

L'organisation de temps forts qui valorisent les

actions des jeunes, donne une place aux jeunes dans leur territoire et matérialise les travaux des équipes d'animation auprès des élus. Pour que l'initiative et l'implication perdurent, la question de la reconnaissance et de la valorisation est à envisager et à échanger dans l'équipe et avec les jeunes.

Des événements départementaux comme IMPEC sont des lieux de valorisation et de rencontre des jeunes et des professionnels. Ils sont aussi des lieux propices aux échanges et aux partages de bonnes pratiques notamment sur la question de l'accompagnement des projets de jeunes, sur la dynamique des juniors association, des coopératives jeunesse de services (CJS), du service civique, de la bourse AJIR, de l'information jeunesse, de la mobilité internationale, des conseils municipaux des jeunes, etc.

EN SYNTHÈSE :

- Réfléchir en équipe sur les besoins des jeunes.
- Veiller à adapter un cadre sécurisant.
- Être disponible pour des échanges individuels.
- Clarifier en équipe les limites éducatives de l'animateur.
- Savoir passer le relais.

S'ATTACHER À LA SINGULARITÉ DE CHAQUE JEUNE

- Définir des moyens et des priorités.
- Pouvoir répondre matériellement à la spontanéité des projets.
- Adapter les soutiens financiers et matériels à la nature et aux besoins des projets de jeunes.

DÉFINIR UN PROJET POLITIQUE

- Questionner les modalités d'accompagnement du jeune vers d'autres structures.
- Provoquer la rencontre entre les jeunes et les partenaires.
- Identifier les sites internet adaptés.

ACCOMPAGNER VERS LES PARTENAIRES

ASSOCIER LA FAMILLE

- Définir avec les familles le degré d'autonomie du jeune.
- Communiquer avec les familles sur l'implication des mineurs.
- Penser les modalités d'inscription.

CONSIDÉRER LE JEUNE COMME RESSOURCE DE TERRITOIRE

- Reconnaître et valoriser l'implication et l'initiative.
- Organiser des temps forts autour des pratiques et des projets de jeunes.
- Échanger sur les méthodologies d'accompagnement, favoriser la rencontre entre pairs.

**LA
JEUNESSE**

L'ACCUEIL DE LOISIRS, UN MAILLON DE LA CHAÎNE ÉDUCATIVE

- Ouvrir l'accueil de loisirs aux partenaires.
- Se créer des réseaux.
- Investir des espaces de dialogue institutionnalisés.
- Renforcer des actions partenariales.

AGIR AVEC LES JEUNES EN ACCUEIL DE LOISIRS

Initiatives
Informations
Implication
Insertion

VALORISER LA CULTURE DU PROJET

- Travailler la démarche de projet dès le plus jeune âge.
- Avoir une culture du projet en équipe.
- Valoriser les jeunes, leur faire confiance.
- Lever les barrières de la mobilité psychique et physique.

CRÉER LES CONDITIONS POUR DEVENIR AUTONOME

- Inscrire dans les projets dès le plus jeune âge l'autonomisation des mineurs.
- Mobiliser grâce à l'organisateur de l'ACM les équipes d'animation.
- Renforcer la formation des animateurs à l'accompagnement de projets.